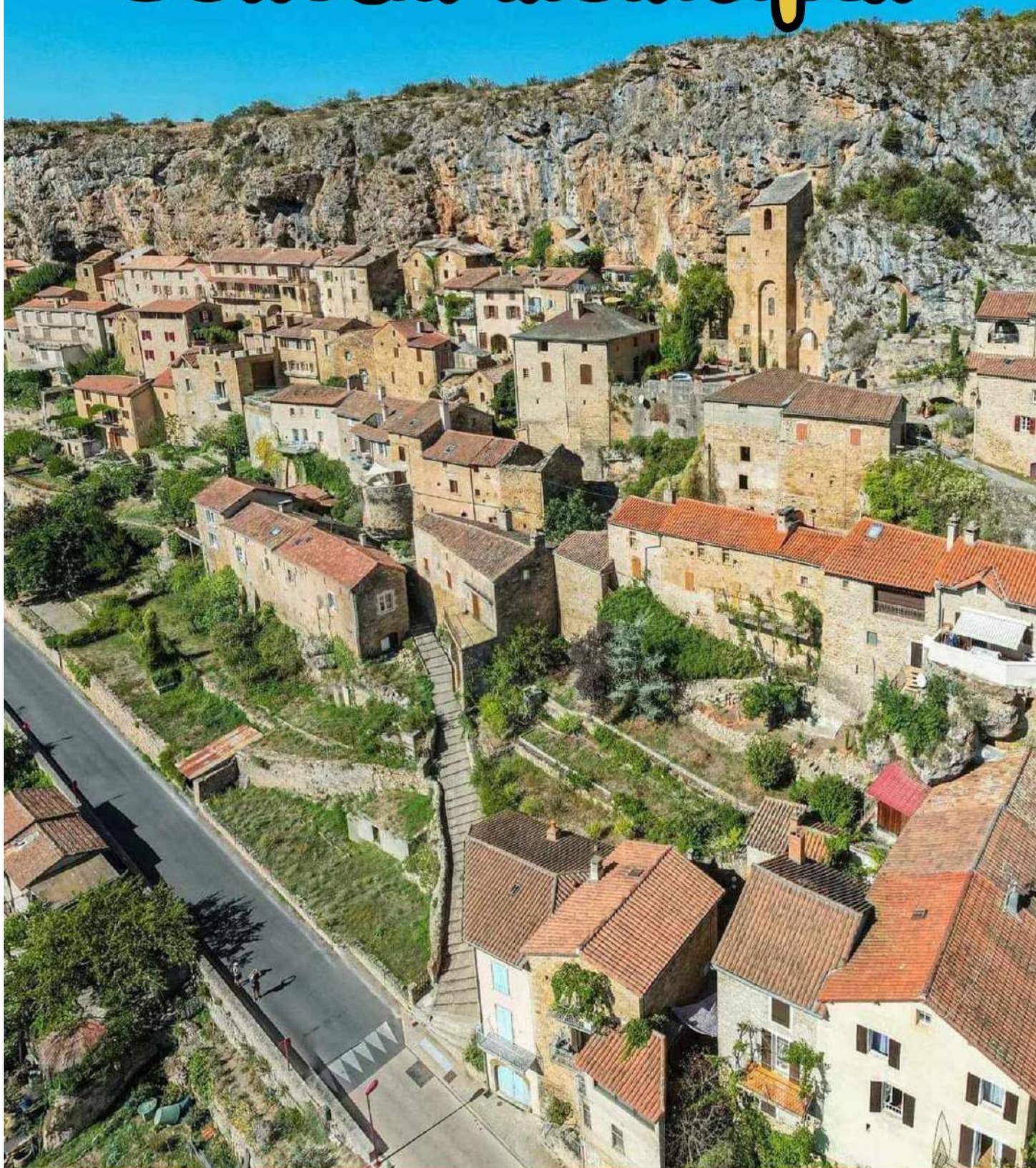


Bulletin municipal



Commune de Comprégnac

Janvier 2025 Numéro - 11





Chères Comprégnacoises,
Chers comprégnacois,

Avant toute chose, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit pour vous et vos proches une année de santé, de bonheur, de sérénité et de succès dans vos projets personnels et professionnels.

L'année écoulée nous a rappelé à quel point nos villages reposent sur des valeurs fortes : la solidarité, le lien social et l'engagement collectif. Ces valeurs, essentielles, le seront encore davantage cette année.

Nos priorités pour 2025

1. Un nouveau label pour notre commune : "Ville et Village d'accueil des véhicules d'époque"

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que notre commune est en cours d'obtention du label "Ville et Village d'accueil des véhicules d'époque". Ce label reflète notre engagement à mettre en valeur notre patrimoine vivant en accueillant les amateurs et passionnés de véhicules anciens. En 2025, nous aurons le plaisir de recevoir des clubs automobiles, contribuant à dynamiser notre commune, à attirer des visiteurs et à renforcer notre identité locale.

2. Renforcer les obligations légales de débroussaillage

Je souhaite attirer votre attention sur un sujet crucial : les obligations légales de débroussaillage. Comme vous le savez, notre commune a été marquée en juin 2022 par un incendie dramatique qui a ravagé 460 hectares. Ce souvenir reste douloureux, mais il doit aussi nous rappeler l'importance de la prévention.

Je vous encourage vivement à respecter ces obligations pour protéger vos biens, vos familles et notre environnement. La municipalité intensifiera ses actions de sensibilisation et de contrôle cette année. Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour faire de notre commune un territoire plus sûr face aux risques d'incendie.

3. La qualité et la gestion de l'eau

Dans un contexte où le dérèglement climatique nous met face à de nouveaux défis, la préservation de notre ressource en eau est une priorité absolue. Nous poursuivrons les travaux engagés pour sécuriser nos réserves, améliorer la qualité de l'eau et garantir son accès durable à toutes et tous. Parce que l'eau, c'est la vie, et elle doit être protégée comme un bien commun.

4. La rénovation de la salle des fêtes

Vous le savez, notre salle des fêtes est le cœur battant de notre vie associative et culturelle. En 2025, nous lancerons la phase de rénovation tant attendue. L'objectif est clair : en faire un lieu moderne, accueillant et écoresponsable, pour que chacun puisse y trouver un espace de convivialité adapté à ses besoins.

5. L'essai du stationnement payant

Afin de mieux organiser la circulation et faciliter l'accès à Peyre, nous expérimenterons cette année un dispositif de stationnement payant. C'est un changement, mais je compte sur votre collaboration pour que cette initiative bénéficie à tous. Ce projet sera évalué de manière transparente, avec votre participation active lors d'une réunion publique dès janvier-février 2025.

6. Validation probable de notre bac à chaînes pour traverser le Tarn

J'ai le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle : la validation de notre projet de bac à chaînes pour traverser le Tarn est en très bonne voie. Ce projet emblématique, financé grâce au soutien précieux de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses, permettra non seulement de relier plus facilement les deux rives, de relier Peyre au GR 736, mais aussi de redonner vie à un mode de transport traditionnel, en harmonie avec notre environnement naturel. Une belle avancée pour la mobilité et le patrimoine de notre territoire.

Solidarité et lien social : un fil conducteur

Face aux incertitudes, nous devons plus que jamais rester unis. Je tiens à remercier les associations, les bénévoles et tous ceux qui font vivre l'esprit de solidarité dans notre commune. Que ce soit par une action de voisinage, un soutien aux plus vulnérables ou simplement un geste bienveillant, chaque effort compte.

2025 sera une année pour renforcer ces liens qui nous rassemblent. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un village où il fait bon vivre, un village qui regarde vers l'avenir tout en gardant ses racines.

Ensemble, vers un avenir prometteur

Je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une année 2025 pleine de santé, de réussite et de moments partagés. Continuons d'agir ensemble pour notre commune, avec engagement et bienveillance.

Vive nos villages, vive la solidarité, et vive 2025 !



MOT DU MAIRE	2 - 3	BUDGET PRINCIPAL - EAU -ASSAINISSEMENT	24 - 27
RETROSPECTIVE 2024	4 -11	ADMR	28
EAU et ASSAINISSEMENT	12	BUDGET JEUNES	29
TRAVAUX REALISES - ENTRETIEN	13 -14	VIE ASSOCIATIVE	29 -33
ENVIRONNEMENT	15 -23	VIE LOCALE - ETAT CIVIL INFOS PRATIQUES	34

FETE DE LA SAINT COCHON 27 Janvier

Après la Saint-Cochon

« ... et les fricandeaux... gros comment, les fricandeaux, Garrigou ? - gros comme ça, mon révérend, ... Et les rôtis, goûteux et tendres à souhait ... Et les galettes, débordantes de frangipane faites maison... ».

Impossible de résister au péché de gourmandise samedi soir à Comprégnac dans une salle des fêtes pavoisée aux couleurs du cochon, dont la préparation a mobilisé une équipe transgénérationnelle pendant une bonne partie de l'après-midi sous la baguette bienveillante du chef d'orchestre Christophe, qui combine les trois talents d'éleveur, de charcutier et de cuisinier. Et quels talents, les amis ! Le résultat fût à la hauteur des espérances, comme en a témoigné l'ovation du public qui a marqué l'ouverture du bal par les trois gaillards du trio Sur la Bouche. Polkas, mazurkas, valse se sont alors enchaînées dans un tourbillon de musiques qui a captivé autant les danseurs que les auditeurs, médusés par tant d'aisance et de virtuosité.

Merci à tous les bénévoles et à l'Epi-C, qui a pris le relais de l'organisation de cet événement, après Tarnaval et l'Echo des Avens, contribuant à la convivialité villageoise – et à la damnation éternelle des gastronomes qui ont eu la chance d'y participer. Tous espèrent déjà une nouvelle édition en 2025...et elle sera à nouveau programmer le Samedi 1er Février. Alors n'attendez pas pour réserver vos places.



ASSEMBLEE GENERALE DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Du 12 au 14 avril 2024, Grignan, un des joyaux de la Drôme, a accueilli l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France. Cet événement tant attendu a réuni des élus, des acteurs du tourisme et des passionnés de patrimoine autour de la thématique de la préservation et de la valorisation des villages au caractère exceptionnel.

Les villages du Sud-Aveyron, labellisés "Plus beaux villages de France" étaient bien représentés. L'Aveyron est riche de ce patrimoine. Il est le champion (avec la Dordogne) des villages labélisés plus beaux de France. Heureux de se retrouver en terre de Drôme provençale, 9 représentants de ces 10 villages n'ont pas manqué de se faire remarquer par Stéphane Bern qui, tout en gentillesse, s'est fait un plaisir de poser pour la photo souvenir. Les élus de Najac, Belcastel, Saint-Côme-d'Olt, Conques, Brousse le Château, Estaing, Sauveterre en Rouergue, **Peyre** (représenté par Muriel Perez) et La Couvertorade en ont largement profité pour échanger sur les dossiers en cours et leurs financements possibles dans le cadre du loto de patrimoine.



EBOULEMENT D41

Cela est arrivé le 06 Mai, aux Douzes, heureusement pas de voiture ou de vélo qui passaient à ce moment là. Les chutes de pierres surviennent parfois dans cette zone où la route est très étroite.



FETE DES ASSOCIATIONS 8 MAI

La traditionnelle fête des associations avec son vide grenier, s'est déroulée le 8 Mai. L'association Tarnaval a allumé le four de Peyre pour cuire le pain qui a été vendu lors de cette journée. Les bénévoles ont géré la réservation des emplacements et le positionnement des exposants. L'animation musicale a été portée par l'Echo des Avens, buvette et restauration ont été proposées par les Amis pour la Sauvegarde de Peyre, Epi-C et le Comité d'Animation de Comprégnac.



TRAIN AUBRAC EXPRESS



Comme chaque année, l'association Eurek'art organise des spectacles itinérants sur la ligne Neussargues-Béziers. C'est ce samedi 25 mai, que le train a fait une halte à Peyre au bistrot des Amis pour accueillir Compartiment 7, un duo de musiciens revisitant les chansons des années 30 à leur manière, de Mireille, Jean No-hain et bien d'autres pour ainsi nous faire voyager sur les voies de chemin de fer. Dans l'après midi, une visite guidée du village a été organisée par Clément Régi, habitant de Peyre.



SERVICE CIVIQUE

Antsa est arrivée le 28 mai pour 6 mois afin d'effectuer un service civique dans notre commune. Elle a été suivie tout au long de son séjour par 2 référentes, habitantes de Peyre et Comprégnac: Marie-Odile et Salomé. Antsa a été logée dans l'appartement communal situé au-dessus de l'épicerie. Elle a participé durant ces 6 mois à la vie associative en aidant à préparer les événements, comme le festival Lyrique, le repas des aînés, l'atelier cuisine pour l'inauguration des composteurs ainsi que la traditionnelle fête d'Halloween. Nous espérons que cette expérience aura été bénéfique pour son avenir professionnel et lui souhaitons un avenir rempli de joie et de réussite.



VOITURES ANCIENNES

Le club des 2 CV du Larzac était de passage pour ce 11ème rassemblement à Peyre sur le parking du Rocher le samedi 08 juin. Le point de départ avait lieu à Lapanouse-de-Cernon, les participants à cette manifestation ont profité de pique-niquer en face du viaduc avant de se diriger vers Micropolis.



REUNION PUBLIQUE Adressage

La mairie de Comprégnac a organisé une réunion publique le lundi 10 juin concernant le nouvel adressage. Nous avons ainsi proposé les changements à l'assemblée présente et chacun a pu donner son avis.

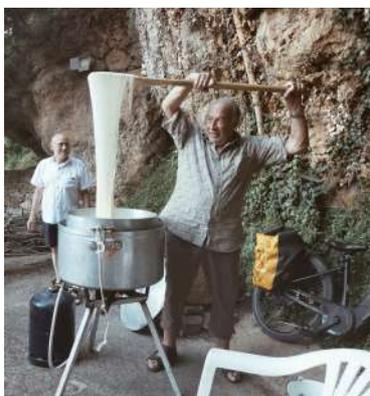
Les modifications principales sont les suivantes :

- la route D41 qui traverse Peyre, Les Douzes et Comprégnac est ainsi renommée Route du Viaduc qui est longue d'environ 7km.
- numérotation métrique en dehors des bourgs.
- les lieux-dits disparaissent de l'adressage, c'est le cas des Douzes, des Ségures, de Théronnels mais les panneaux sont conservés.

Ces changements répondent à une obligation légale et permettent un repérage plus facile pour les secours et les services de livraison.

Accès plan adressage sur le site de la Mairie

<https://www.compregnac12.fr/uploads/sites/72/2024/07/general.pdf>



FÊTE DU PAIN 20 Juillet

L'association Tarnaval organisait la fête du Pain le samedi 20 juillet sous la Baume à Peyre à partir de 19h.

Le repas était constitué d'un aligot saucisse et le pain a été confectionné dans le four de Peyre. La soirée a été animée par un groupe local.

EXPOSITION EGLISE TROGLODYTIQUE

08 au 15 juin : Exposition « Mais que fabrique mon voisin »

Cette nouvelle exposition a été créée à l'initiative de l'association Tarnaval. Elle est née de la rencontre d'habitants de la commune, qui, en discutant, s'aperçoivent que beaucoup d'entre eux ont des activités diverses : dessins, peintures, modelages, couture, broderie, création de bijoux ou d'objets de décorations et bien d'autres choses. Cela leur a donné l'idée d'organiser une exposition annuelle, pour se retrouver, échanger et s'encourager à s'améliorer, tout cela, bien sur, sans jugement de valeurs.

29 juin 06 juillet : Exposition peinture à l'huile en toile et fuseaux par Nadine Ladevéze.

Réalisations très variées représentant des musiciens, des paysages, la mer, la montagne. Une crèche en dentelle du plus bel effet a accueilli les visiteurs dès l'entrée de l'église.

15 au 29 août : Exposition sculpture métal et bois par William Puel

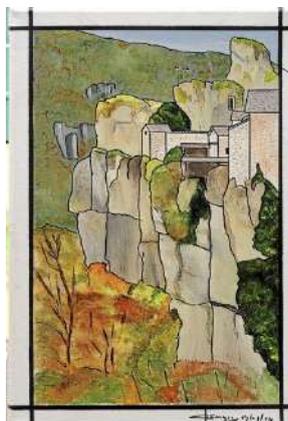
30 août au 22 septembre : Exposition Tableau Aquarelle par Cathy Moradell, Jean Pierre Austruy et Colette Louanges



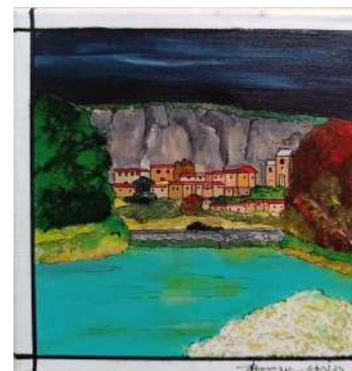
Cathy Moradell



Jean Pierre Austruy



Colette Louanges



Colette Louanges

CHANGEZ D'AIR

La quatrième édition du festival « Changez d'airs » portée par l'association Eclats Lyriques, au village de Peyre a eu lieu du 22 au 27 juillet avec toujours l'envie de faire découvrir aux spectateurs de plus en plus nombreux, des spectacles variés mélangeant les arts de rue et le chant.

De l'exposition « *L'orchestre des On* » de la compagnie 36 du mois à l'église troglodytique, au concert sous la baume du « *Duo Limite Lyrique* » en passant par le spectacle décalé de *Rosie Volt* ayant pour titre « *La natür c'est le bonhür* », le festival avait fait son ouverture avec *Ginette Rebelle* de la compagnie *Virus* qui, sur sa voiturette, a fait vivre un moment de chanson et d'accordéon digne d'*Yvette Horner*. Le tout complété par le *Duo Vanille* et ses sons jazzy, le repas de midi proposé par *Mobylette Kitchen*, la visite chantée du village avec *Clarisse Loupard* (alias *Céline Mistral*) et les enfants du centre social de Millau. L'ombre était bienvenue pour la sieste musicale en « direct » proposée par *Céline Mistral* et la soirée finale, dans le cadre du château de Peyre, a fait découvrir le spectacle poétique et aérien de la compagnie *La folle allure* : « *Petra* » suivi d'un buffet.

Une belle réussite pour ce festival estival qui mélange les styles, décale les codes et offre à voir et à entendre.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition avec de nouvelles surprises et toujours le plaisir de s'adresser à tous les publics.

Les dates sont connues : Du 21 au 26 juillet 2025.....Au plaisir de vous rencontrer.



Rosie Volt



Ginette Rebelle

Article rédigé par Mr Philippe Valentin

ST CHRISTOPHE

La Fête de la St Christophe a été honorée en l'église de Peyre le 19 juillet. La messe a été célébrée par le père Christophe Batut doyen de la paroisse St Jean XXIII des Grands Causses. Sur le parvis de l'église, les participants et leurs véhicules ont été bénis selon la tradition et ont partagé le verre de l'amitié offert par la paroisse St Jean XXIII des Grands Causses au cantou Aimé Lafon. Il s'en est suivi un repas sous la baume organisé par les Amis pour la Sauvegarde de Peyre.

REPAS ESTIVAL

Ce repas, organisé par le Comité d'Animation de Comprégnac, a eu lieu le dimanche 11 août à l'intérieur de la salle des fêtes. Au menu : buffet de hors d'oeuvre, saucisses et côte de porc, pommes de terre au four et gratin de courgettes, fromage et dessert avec tartes aux pommes et glace vanille.

LA NUIT DES ETOILES

Le 12 août a été marqué par la traditionnelle extinction des lumières sur la Commune pour apprécier les étoiles.

FESTIVAL SITES ET SONS

Peyre avait été sélectionné cette année pour accueillir le Festival Sites et Sons organisée par Millau Grands Causses Tourisme. Malheureusement, les aléas climatiques sont venus perturber l'organisation, l'office de tourisme a dû annuler cette soirée du samedi 7 septembre. Le programme était pourtant alléchant avec des animations sportives et culturelles et des concerts. Nous espérons une reconduction de ce festival en 2025.



REPAS DES AINES

Le 15 septembre, la mairie a organisé et offert le repas aux aînés de la commune. Une journée ensoleillée a permis une rencontre bien agréable.

Le thème du menu était inspiré par le service civique Antsa venant de Madagascar et préparé par Véronique.



AURUM L'HYPNOTISEUR :



Le 04 octobre, a eu lieu un spectacle d'hypnose à la salle des fêtes organisé par le Comité d'Animation de Comprégnac et la Mairie.

Cette soirée a été animée par Aurum. 6 personnes ont été sélectionnées suite à un test de réceptivité, puis sont montés sur scène. L'animateur a donc pu les endormir et les réveiller à sa manière en leur faisant faire tous types d'activités. L'humour était au programme de cette soirée.

UN HABITANT MEDAILLÉ le 11 octobre à ONET-LE-CHÂTEAU

Francis Meplomb, habitant de Peyre a eu l'honneur de recevoir la médaille d'argent de la jeunesse et des sports par Monsieur le préfet de l'Aveyron Charles Giusti en présence de Monsieur le Maire et du deuxième adjoint. Cette médaille est la preuve de son engagement exceptionnel dans le milieu du tennis en tant que joueur et membre actif au niveau départemental.



Parcours Mr Francis Meplomb :

⇒ De 1974 à 1980 : Secrétaire du bureau du Sport Olympique de Millau section Tennis également animateur collectif

3 fois qualifié en individuel pour le tournoi de Roland Garros

⇒ En 1985 : Juge arbitre tournoi 2 (Tennis). Juge arbitre épreuve 2 (Tennis)

⇒ De 1990 à 2023 : Président de la commission Seniors du comité départemental de Tennis de l'Aveyron

⇒ 2017 à 2023 : Président de la commission Seniors de la Ligue de Tennis.

Capitaine et joueur finaliste du Championnat de France inter ligues

150 ans de la Ligne Béziers-Neussargues

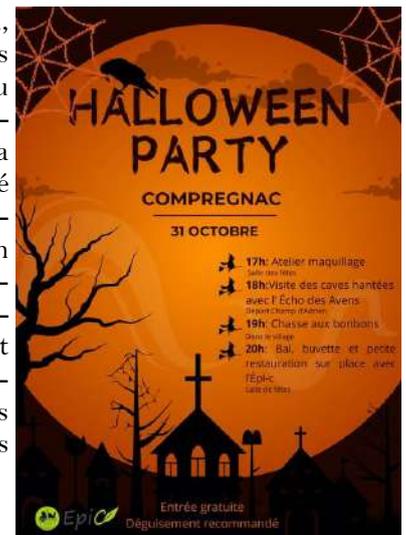
Le train évènementiel, à l'occasion des 150ans de la ligne Béziers-Neussargues a été escorté par nos amis cyclistes aux alentours de midi, le samedi 12 octobre.



FETE HALLOWEEN

31 octobre

Beaucoup d'enfants et de grandes personnes déguisées, parfois venus de loin, pour défiler à la nuit tombée avec les fanfarsons de l'Echo des Avens entre les caves et balcon du village, du restaurant immonde et anthropophage de la rue du Tioulas aux petites sorcières du parc de jeux, en passant par le jugement impitoyable du Bonhomme Hiver au balcon de l'ancienne laiterie. Plus tard à la salle des fêtes, la chorba de Mimi et les croque-monsieur de l'EpiC ont remporté un franc succès. Halloween à Comprégnac, ses caves enchantées, ses contes poétiques, ses saynètes déjantées... Quel mystère que le succès et la ferveur, dans un village comme le nôtre, de cette fête de tradition anglo-saxonne, directement importée d'Ecosse voici près de trois décennies par des habitants de notre commune, qui s'est développée en dehors de toute incitation commerciale, et qui est devenue un véritable carnaval d'automne ! Au moment où les jours raccourcissent, ne viendrait-elle pas apporter du courage et de la chaleur au coeur de nos compatriotes, petits et grands, confrontés à l'ancestrale peur des ténèbres dans des imaginaires que les loups et les brigands ont désertés depuis longtemps ?



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous un grand soleil que s'est déroulée la Cérémonie du 11 Novembre. Elle s'est d'abord tenue à partir de 11h devant le monument aux morts de Peyre et dans un second temps à Comprégnac.

Le traditionnel vin d'honneur a été offert par la municipalité dans la salle des votes. Cela a permis aux personnes présentes de découvrir la salle repeinte par nos deux employés municipaux.



SOIREE SOUPE

L'association Tarnaval a organisé une soirée automnale le 22 novembre dans la vieille église de Peyre. Toutes les personnes de la commune étaient les bienvenues pour faire mijoter leur 'soupe maison'. Le four a été allumé dès 12h pour accueillir les premiers plats vers 16h. La dégustation des soupes et plats chauds ainsi que des desserts ont débuté après 19h. Les personnes présentes étaient ravies de ce moment de partage et de convivialité. La soirée s'est clôturée par une animation musicale improvisée et réussie.



DECORATION DE NOEL

Comme tous les ans, nos villages scintillent à la nuit venue. Les particuliers autant que les associations décorent avec goût les rues et les balcons de nos deux villages. Plusieurs sapins de Noël ont été installés, de multiples guirlandes sont placées pour célébrer la fin de l'année.



FETE DE LA TRUFFE

Une journée exceptionnelle cette année avec 22 kg de truffes proposées à la vente. Malgré la pluie et le vent ce dimanche 22 décembre a eu un vif succès. De très nombreux acheteurs sont venus à Comprégnac acheter la très célèbre truffe melanosporum. Les promeneurs ont pu profiter aussi du marché de Noël du déjeuner aux trénelles pour les plus matinaux ainsi que de la restauration dans la salle des fêtes. Théo Courdy a assuré la restauration à l'extérieur avec son braséro tandis que le restaurateur Daniel Galtier proposait un menu pour les amateurs de truffes.

24^{ème} MARCHÉ de la TRUFFE
MARCHÉ de NOËL
Dimanche 22 décembre
COMPRÉGNAC
De 10h à 17h

8H PETIT DEJEUNER AUX TRÉNELLES

RESTAURATION sur place dans la salle des fêtes chauffée: 3 plats truffés (omelette...), proposés par le chef et les producteurs

Assiettes des Producteurs

VENTE DE TRUFFES
Ouverture du marché à 10h précises

BUVETTE
en non stop

Conférence sur la Truffe à 11h

Ouverture de la Maison de la Truffe de 14h à 17h

Renseignements : asso.truffes.compregnac@gmail.com
06 06 04 20 95
06 24 84 36 26



REVISION TARIFICATION EAU

L'équipe municipale a effectué un travail avec Aveyron Ingénierie au sujet de la tarification de l'eau.

Deux problématiques se sont présentées :

- 1) Le tarif des compteurs de jardin ne permet pas de s'assurer de l'usage qu'il leur est réservé (potagers amateur) ;
- 2) Compte tenu de l'évolution du climat, les sécheresses vont devenir de plus en plus fréquentes et chroniques sur le territoire.

Une réunion a eu lieu le 26 juin 2024 pour présenter plusieurs scénarii de tarification de l'eau pour répondre à ces problématiques : changement de réglementation sur les compteurs des jardins et tarification progressive sur la consommation pour inciter aux économies d'eau.

Suite à cela, les changements de tarification retenus ont été votés en Conseil Municipal : ils seront applicables à partir du 1^{er} juillet 2025 :

Tarifs des compteurs standards d'habitation :

- Eau potable :
 - ◆ Part fixe : 90 € par an
 - ◆ Part variable :
 - ⇒ 1,35 € pour la tranche de consommation de 0 à 100 m³
 - ⇒ 1,70 € pour la tranche de consommation de 101 à 150 m³
 - ⇒ 2,50 € pour la consommation supérieure ou égale à 151 m³
- Assainissement :
 - ◆ Part fixe : 120 € par an
 - ◆ Part variable : 2,00 € par m³

Suppression des compteurs secondaires : Les propriétaires concernés seront informés par courrier et devront choisir entre la suppression du compteur secondaire ou son remplacement par un compteur standard.

Tarif des compteurs agricoles : Les agriculteurs en activité bénéficieront du tarif des compteurs standards sans assainissement.

Tarifs des compteurs de jardins :

- Peuvent en bénéficier les parcelles remplissant les conditions suivantes :
 - ◆ Les parcelles non urbanisées (Ua ou Udc sur le PLUI, ou comprenant une maison d'habitation ou un hangar),
 - ◆ Parcelles non contiguës à une parcelle urbanisée, sauf si une voie publique les sépare.
- Tarif :
 - ◆ Part fixe : 30 € pour un branchement d'une période de 4 à 5 mois, sur demande écrite à la Mairie.
 - ◆ Part variable :
 - ⇒ 1,35 € pour une consommation de 0 à 35 m³
 - ⇒ 1,70 € pour une consommation de 36 à 50 m³
 - ⇒ 2,50 € pour une consommation supérieure ou égale à 51 m³

Cette année 2024 a été marquée par plusieurs réparations de fuites d'eau au niveau des canalisations aussi bien à Peyre qu'à Comprégnac. Ces fuites ne sont pas évidentes à détecter et il faut souvent faire appel à une entreprise extérieure.

La plus grosse réparation effectuée se trouvait sur la route du viaduc (D41) à Peyre devant le restaurant l'Estival (débit de fuite estimé à 50m³ jour).

Changements de vannes à
Peyre et Comprégnac



Travaux Réalisés - Entretien

Nos deux employés municipaux Cédric et Eric ont été sur le terrain toute l'année entre nos deux villages Peyre et Comprégnac. Leurs principales tâches consistent notamment au bon fonctionnement de nos stations d'épuration, de nos deux châteaux d'eau et à la gestion des espaces verts.

Retour sur l'année 2024 :

Poursuite de l'aménagement du hangar municipal sur le champ d'Adrien en janvier - février avec réalisation d'un étage pour améliorer leur confort avec coin bureau, toilette et une douche (en cours).



Nettoyage du chemin Rando Croquis effectué le 25/07:

Au bord du Tarn



Avant



Après



Entretien des bas côtés des rues de Peyre réalisé le 24 septembre : pour éviter un important ruissellement dans les rues de Peyre lors de fortes pluies, nos employés municipaux ont nettoyé les bas côtés pour canaliser les eaux de surface.



Rénovation 'Peinture Salle des Votes' :

Eric et Cedric ont remis un 'coup de jeune' à la salle des votes le 21 octobre en refaisant la peinture. On remercie Marie Hélène pour la confection des rideaux.



Dernier investissement en date :

Le véhicule Fiat Panda est tombé en panne durant l'automne, la municipalité a investi dans un petit camion benne qui sera bien utile notamment pour des prochains travaux d'élégage.



Touche artistique :

La municipalité a décidé de mettre en valeur certains lieux de la commune en faisant appel à un graphiste en la matière surnommé 'MIKZ'. Il a reproduit des personnages du jeu 'Super Mario' en Octobre sur l'appentis de l'aire de jeux, et a poursuivi dans notre salle du Conseil en reproduisant la 'Marianne' dans une version très moderne.

Le résultat est surprenant, bravo à lui!



Coordonnées de MIKZ : mikabastaz Peinture - Tatouage

Tel : 07.83.89.99.93 / mikz.peinture@gmail.com

Pour information : une carte postale est en vente à l'épicerie.

GESTION DES BIODECHETS :

Depuis janvier 2024, les collectivités sont tenues de mettre en place le tri à la source et la valorisation des biodéchets. La communauté de commune de Millau Grands Causses en collaboration avec Causse Compost a mis en place le déploiement de composteurs sur son territoire. Nous avons rencontré Causse Compost dès le mois de février pour trouver des emplacements de bac à compostage sur Peyre et Comprégnac. Cela n'a pas été chose simple, mais nous avons trouvé un terrain d'entente pour Comprégnac. Pour Peyre, c'est en cours de réflexion pour localiser un endroit stratégique mais nous avons déjà deux référents Annabelle et Ismaël.

A Comprégnac, il a été décidé de les implanter au coeur du village sur le Champ d'Adrien. Deux référents se sont portés volontaires pour l'entretien de ces composteurs, il s'agit d' Anne et Mathieu .

Installation des Composteurs le 01 août :



Principe d'utilisation des 3 Bacs de 400 litres chacun

- *un bac d'apport celui du milieu*, qui sert à déposer ses biodéchets constitués principalement d'épluchures de légumes, coquilles d'oeufs bien broyées pour favoriser une meilleure décomposition. Les viandes et poissons sont interdits au compostage et seront dédiées à être déposés dans les sacs oranges ou pourront être distribués aux poules municipales.

- *un bac de matière sèche* situé à droite du bac d'apport : constitué principalement de 'broyats', morceaux de petits bois, de petites branches, herbes sèches. Il faudra à chaque dépôt d'épluchures dans le bac d'apport, recouvrir de broyats sur le principe 1/3 de broyat pour 2/3 de biodéchets.

- *un bac de maturation* situé à gauche du bac d'apport : qui sera à remplir lorsque le bac d'apport sera plein, et on le laissera reposer 6 à 8 mois avant de pouvoir utiliser le terreau pour nos jardins. (les référents communiqueront lors du vidage de ce bac).

Le principe d'utilisation est simple ! Alors n'hésitez pas, si vous ne disposez pas de composteur individuel, venez utiliser celui de la commune.

Les référents auront à leur charge avec les outils de Millau Grands Causses, de remuer, mélanger le bac d'apport à l'aide d'une fourche, de relever la température du compost, et de vérifier que le bac d'apport ne soit ni trop humide ni trop sec.

Des bacs avec sacs oranges ont été distribués le 14 juin pour entreposer les déchets alimentaires (reste de viandes/poissons). Si besoin pour vous en procurer, il faut se rendre en mairie.

Pour en savoir plus :

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/la-collecte-des-dechets>

Nouveau site de compostage au champ d'Adrien à Comprégnac





Maintenant tu sais faire !

Si tu as des questions, adresse-toi aux référents du site :

Mathieu (mathieulambrecht@orange.fr)

Anne (anne.gira@gmail.com)



Inauguration du site de Comprégnac le 12 octobre

Dans le cadre de la fête du sol vivant le samedi 12 octobre, Comprégnac a inauguré son nouveau site de compostage en présence de Mr Jacques Commayras, vice-président chargé de la gestion des déchets à la Communauté de Communes et Causses Compost était également présent avec Marina Maindron en compagnie de Mr Jérôme Sabathie et Coralie Py, de la Communauté de Communes.

A cette occasion, des membres de l'Épicerie participative, lors d'un atelier cuisine, s'étaient chargés de préparer des jus de fruits et petits plats à grignoter à base uniquement de légumes. Quel régal de goûter tous ces plats végétariens, toute l'assemblée présente a été conquise par ce moment de convivialité.

A noter que les 4 référents ont été formés toute la journée du samedi 16 novembre par Causses Compost.

Comprégnac

Légumes à l'honneur

Sublimer les légumes de saison avec des recettes créatives, colorées, savoureuses.

AU PROGRAMME :

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024
À partir de 17h30:
Marché du village
avec l'Épicerie

(nous vous invitons à apporter vos propres ingrédients)

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
10h-11h30: Atelier sans cuisson
avec l'Épicerie

11h30-12h: Dégustation lors de l'inauguration des composteurs de Comprégnac organisée par la Mairie et animée par Causses Compost.

Epi

Vous pouvez trouver les légumes à l'Épicerie

CONTACT :
Parcours
0688615281



fête du Sol Vivant

Partageons nos pratiques / Compostage - paillassage - jardinage au naturel

Vendredi 11 Octobre
Marché de Millau avec distribution de compost - prévoir contenant -

Samedi 12 Octobre
Inauguration du 1er site de compostage du village à Comprégnac à partir de 11h30

Mercredi 16 Octobre
Atelier avec le CPIE et Causses Compost sur la préparation de nos jardins pour l'hiver. Dès 10h aux jardins partagés de la Grave

Samedi 19 Octobre
Animation autour du composteur partagé du site du Parc de la Victoire à 14h

Millau Grands Causses
CAUSSES COMPOST
Mairie de Comprégnac

5 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- 1 RÉDUIRE LE VOLUME DE LA POUCELLE.**
En compostant, on réduit d'au moins 2/3 nos ordures ménagères, mais aussi une partie des déchets verts lorsqu'on a un jardin !
- 2 ÉVITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.**
En valorisant nos déchets de cuisine sur place, on réduit les transports. C'est moins de déchets à traiter et moins d'émissions de CO₂.
- 3 APPRENDRE DE LA NATURE.**
Le compostage reproduit le cycle de la nature, en favorisant la transformation des déchets organiques par des micro-organismes. C'est une activité vertueuse, ludique et conviviale pour les enfants et les adultes.
- 4 FABRIQUER UN AMENDEMENT 100% NATUREL.**
En plus d'être gratuit, le compost remplace les engrais chimiques utilisés pour améliorer la croissance des plantes et pour de meilleures récoltes au potager par exemple !
- 5 FAIRE DU BIEN AU SOL ET AUX PLANTES.**
Le compost enrichit le sol et lui permet de mieux retenir l'eau, tout en facilitant la diffusion des nutriments. Il augmente aussi la fertilité de la terre, en favorisant la vie du sol et le développement des racines.

PAS DE JARDIN ? PENSEZ AU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Un procédé, partagé avec vos voisins, nécessite un peu plus d'investissement, mais permet de bénéficier de tous les avantages du compostage individuel en lieu.

Consulter la notice au moins 2h30 (1 pour le compostage - 1 pour la machine à compost) et faire ainsi profiter un grand nombre de voisins, voisins de tous âges, voisins de tous lieux.

À CHAQUE SITE SON RÉFÉRENT

C'est lui qui vérifie au bon fonctionnement du site.

PRÊT OU PRÊTE À VOUS LANCER ?

La Communauté de communes Millau Grands Causses et l'association Causses Compost vous accompagnent !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

☎ 06 95 73 79 54 - ✉ caussescompost@gmail.com

Causses Compost

16 rue Saint Martin - 12100 Millau



Lien utile:

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/le-compostage-une-idee-fertile>

Un auxiliaire précieux et méconnu : le ver de terre

Parmi les initiatives qui ont émaillé l'année 2024 à Comprégnac, on peut citer la mise en place du compostage collectif qui est une étape de plus vers une transition écologique puisqu'il permet, non seulement, de réduire le volume de nos déchets, mais encore de les valoriser.

C'est peut-être l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel des nombreux (et discrets) organismes qui rendent possible ce processus, et parmi eux celui du ver de terre, ou « lombric ».

Nous le connaissons tous ; il est généralement considéré avec mépris, voire avec dégoût, et l'un des rares mérites qu'on lui reconnaît est de pouvoir être empalé sur un hameçon afin de servir d'appât au pêcheur.

En réalité, nous devrions lui être reconnaissant pour les immenses services qu'il nous rend, si nous étions pleinement conscients de leur importance.

Les vers de terre sont des animaux primitifs dont l'origine remonte à l'ère secondaire, au Trias supérieur (-200 millions d'années).

Dans l'Antiquité, Aristote (-384 -322) les surnommait "les intestins de la terre" et Cléopâtre (-69 -30) les avait institués "animaux sacrés".



Les 3 catégories de vers de terre

Les vers de terre se différencient par leur taille, leur pigmentation, leur capacité de reproduction et surtout leur rôle écologique :

- **les épigés** (1 à 5 cm) évoluent dans les premiers centimètres du sol, brassant et fractionnant les débris végétaux en surface. Peu protégés, ils subissent une forte prédation qu'ils compensent par une fertilité élevée : de 40 à 100 cocons par adulte et par an. Lorsque la nourriture est abondante et les conditions climatiques favorables, ils peuvent se multiplier très rapidement. Leurs cocons résistent à la sécheresse et au gel.
- **les endogés** (1 à 20 cm) vivent en permanence dans le sol où ils creusent un réseau de galeries horizontales, petites et ramifiées. Ils digèrent la matière organique déjà dégradée et incorporée dans l'horizon de surface du sol. Ils ont une fécondité moyenne 8 à 25 cocons par adulte et par an. En période de sécheresse ou de gel, ils se mettent en léthargie, enroulés sur eux-mêmes à 10 ou 20 cm de la surface.
- **les anéciques** (10 à 110 cm) représentent les plus grosses espèces. Ils se déplacent verticalement dans le sol, en creusant des galeries pouvant descendre jusqu'à 3 m. Ils mélangent la matière organique à la matière minérale et rejettent leurs déjections à la surface du sol, sous forme de turricules (sortes de « tortillons »). Leur fécondité est réduite : 6 à 15 cocons par adulte et par an. Ils représentent 60 à 80 % de la biomasse totale des lombrics.

Les vers de terre représentent normalement la plus importante biomasse animale de tous les écosystèmes des zones tempérées. Mais toutes les espèces – plus de 3 500 dans le monde, dont une centaine en France – ne modifient pas le milieu de la même façon. Leur diversité est garante de celles de micro-habitats créés et de services rendus. Sensibles aux modifications que subit leur environnement, les vers de terre sont des indicateurs pertinents des contraintes humaines sur les sols.

Surnommés « les ingénieurs du sol », leur rôle dans la formation et le fonctionnement des sols tempérés est multiple : infiltration et rétention de l'eau de pluie, fertilité chimique, agrégation et structuration, stockage du carbone par l'enfouissement de la matière organique, etc.

4 millions de vers de terre sous 1 hectare de prairie

En moyenne, 7 à 12 espèces cohabitent sur un même lieu. Un hectare de prairie comprend environ 4 millions de vers de terre en zone tempérée. **De 150 à 200 tonnes de terre sont malaxées dans leur tube digestif chaque année !** En fonction des modes de gestion pratiqués, leur nombre peut varier : il chute par exemple de 50 à 80 % en cas de piétinement intensif du sol.

La population du ver de terre en déclin

Si le ver de terre s'avère être le premier travailleur du sol et qu'il constitue 60 à 80 % de la biomasse animale des sols, il est alors sensible à tout usage de ce dernier et il devient lui aussi menacé par l'exploitation que l'agriculture conventionnelle opère à large échelle.

De Charles Darwin (qui les comparait à des charrues) à Hubert Reeves, certains scientifiques se sont faits les porte-parole du rôle essentiel des vers de terre dans la fertilité du sol et alertent du déclin du ver de terre dans certaines régions du monde et notamment en France.

Christophe Gatineau, agronome et écrivain, interpelait M. Emmanuel Macron en janvier 2019 en ces termes : *"Pour le ver de terre, [...], les quelques espèces qui rajeunissent le sol en permanence n'ont pas de remplaçants."*

Si ces quelques lignes vous ont intéressé, vous pouvez enrichir vos connaissances au sujet de ces animaux remarquables en consultant les articles suivants (et bien d'autres!) :

Le Ver de Terre : l'avenir d'une agriculture durable

<https://ecoconseil.org/nouveautes/le-ver-de-terre-lavenir-dune-agriculture-durable/>

Les vers de terre, alliés incontournable du sol

https://old-nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Hauts-de-France/028_Inst-Nord-Pas-de-Calais/Telechargements/Biodiversite/Les-vers-de-terre-allies-incontournables.pdf

GESTION DES DECHETS :

On ne voulait pas revoir ses dépôts sauvages en 2024 mais cela subsiste encore trop fréquemment aussi bien à Peyre qu'à Comprégnac. On retrouve des métaux entreposés à proximité de nos containers. Des poubelles noires à Peyre au niveau des toilettes où on a retrouvé quelques encombrants ou bidons qui n'ont pas lieu de se trouver là. Les containers jaunes ont tendance à déborder, il faut penser qu'il existe 4 points de containers enterrés sur notre commune alors si cela déborde à un endroit, pourquoi ne pas aller voir à un autre endroit pour déposer ses emballages!

Nous rappelons que les encombrants doivent aller en déchetterie.



DECHETTERIES info supplémentaire sur le site <https://www.cc-millaugrandscausses.fr> dans la rubrique **Gestion des déchets**

MILLAU

Lundi au Samedi :
9h-12h et 14h-18h

St GEORGES de LUZENCON

Lundi et Mercredi : 14h-17h
Samedi : 8h-12h

AGUESSAC

Lundi, Mercredi, Samedi : 8h -12h
Jeudi : 14h-18h

OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD) :

Suite de la réunion publique qui a eu lieu en 2023 et à la diffusion de l'arrêté et des règles des OLD, il est grand temps de passer à l'action. Toute notre commune est concernée. La sous-préfecture va lancer des contrôles sur la commune pour vérifier que chacun fait bien son travail de débroussaillage.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des questions.

Mr Le maire et ses deux employés municipaux ont participé à une réunion d'information et qui faisait office aussi de formation le 12 décembre à Gages. Cette réunion a été au combien importante deux ans à peine après l'incendie qui avait lourdement touché notre commune.



https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_aveyron/

Sur ce site un guide de débroussaillage est téléchargeable ainsi qu'une carte de l'Aveyron permettant d'identifier les secteurs concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage.

Réglementation liée au débroussaillage



PREVENTION FACE AUX FRELONS :

GDSA 12, avec son président Jean Blanchot, son secrétaire Christophe Roudier et une adhérente de Peyre Delphine Hot, sont venus à la salle des fêtes de Comprégnac le 14 octobre afin de sensibiliser les habitants aux attaques de frelons sur les ruches, ou à l'encontre des marcheurs.

Les nids de frelons se font maintenant à hauteur d'homme voir même dans le sol.

Ils nous ont présenté un piège avec un excellent rapport qualité-prix (16€), les participants à la réunion ainsi que la mairie de Comprégnac ont pu s'en procurer.

C'est à nous tous localement d'aider cette association à lutter contre les frelons asiatiques et ainsi protéger les abeilles.

Ceux qui voudraient acheter un ou des pièges peuvent contacter directement GDSA 12.



Mme Dephine Hot, Mr Christophe Roudier ainsi que son président Mr Jean Blanchot



Piège à frelon

Contact : g.d.s.a.de.l.aveyron@gmail.com

Tel : 06 43 11 23 84

<https://gdsa12.fr/>

CHEMINS ET PATRIMOINE :

Une réflexion a été menée sur la révision, la redéfinition signalétique touristique, les circuits de randonnée et le patrimoine en collaboration avec le PNRGC et la COMCOM.

Une première réunion a eu lieu le 26 novembre à la salle communale de Peyre en présence de Roxanne Wilhem salariée du Parc Régional des Grands Causses, de Mme Regourd de la Communauté de communes, de Mr le Maire accompagné de 2 adjoints ainsi que 3 habitantes de Peyre. Une première réflexion a été lancée sur une nouvelle signalétique pour mettre en valeur notre patrimoine et nos chemins de randonnée autour de Peyre.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé de lancer un appel aux citoyens pour retrouver des archives sur l'histoire de Peyre, afin de restituer quelques photos ou textes pouvant enrichir des nouvelles signalétiques.

Une prochaine réunion aura lieu le 14 février 2025.

DIVERS:

Pose des cendriers ALCOME devant la salle des fêtes.



PREVENTION STERILISATION DES CHATS :

Nous remarquons de plus en plus de chats abandonnés ou errants dans nos deux villages, dans nos ruelles et aux abords de la route départementale.

A savoir :

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et de placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

Quels sont les avantages de la stérilisation ?

Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal.

De plus, une stérilisation permet :

- une meilleure relation entre le chat et sa famille, un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants entre autres ;
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage et l'équilibre de l'écosystème sont mieux préservés.

Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'humain ;

- une diminution conséquente du nombre des abandons



Lien utile :

<https://www.laviedeschats.com/chatte-non-sterilisee/#::~:~:text=Le%20chiffre%20est%20astronomique%20%3A%20une,22464%20chatons%20en%204%20ans>

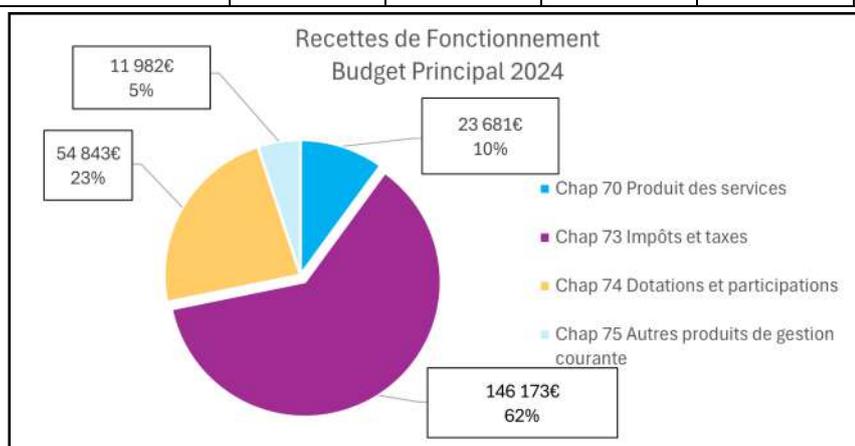
Budget Principal

FONCTIONNEMENT :

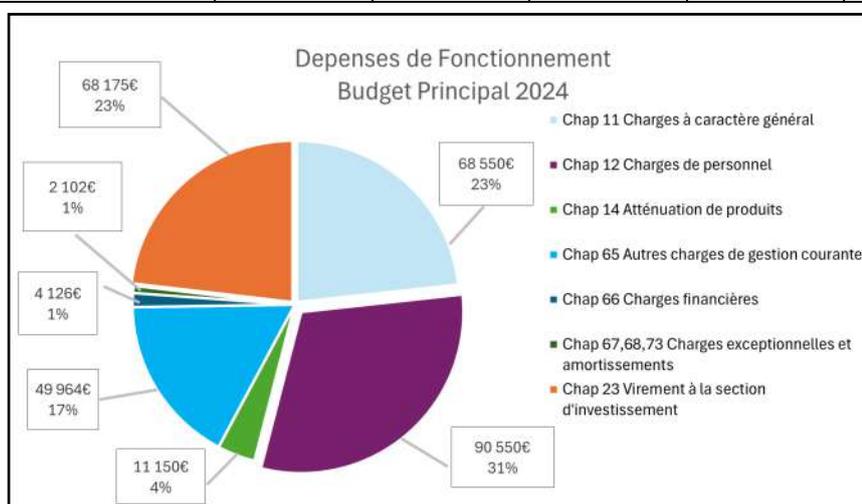
Les recettes de fonctionnement sont dans la continuité du budget 2023, la fiscalité progresse légèrement. Le poste des dotations est en baisse mais ne représente que 25% de la part des recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation. Les charges de personnel et charges à caractère général sont les deux postes principaux puisqu'ils représentent 54% du budget.

Recettes Fonctionnement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	233 567 €	236 679 €	3 112 €			
Chap 70 Produit des services	17 098 €	23 681 €	6 583 €	7,32%	10,01%	2,69%
Chap 73 Impôts et taxes	142 453 €	146 173 €	3 720 €	60,99%	61,76%	0,77%
Chap 74 Dotations et participations	58 017 €	54 843 €	-3 174 €	24,84%	23,17%	-1,67%
Chap 75 Autres produits de gestion courante	15 999 €	11 982 €	-4 017 €	6,85%	5,06%	-1,79%



Dépenses Fonctionnement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	242 971 €	294 617 €	51 646 €			
Chap 11 Charges à caractère général	71 350 €	68 550 €	-2 800 €	29,37%	23,27%	-6,10%
Chap 12 Charges de personnel	88 600 €	90 550 €	1 950 €	36,47%	30,73%	-5,73%
Chap 14 Atténuation de produits	-	11 150 €	11 150 €	0,00%	3,78%	3,78%
Chap 65 Autres charges de gestion courante	49 557 €	49 964 €	407 €	20,40%	16,96%	-3,44%
Chap 66 Charges financières	6 562 €	4 126 €	-2 436 €	2,70%	1,40%	-1,30%
Chap 67,68,73 Charges exceptionnelles et amortissements	26 902 €	2 102 €	-24 800 €	11,07%	0,71%	-10,36%
Chap 23 Virement à la section d'investissement	-	68 175 €	68 175 €	0,00%	23,14%	23,14%

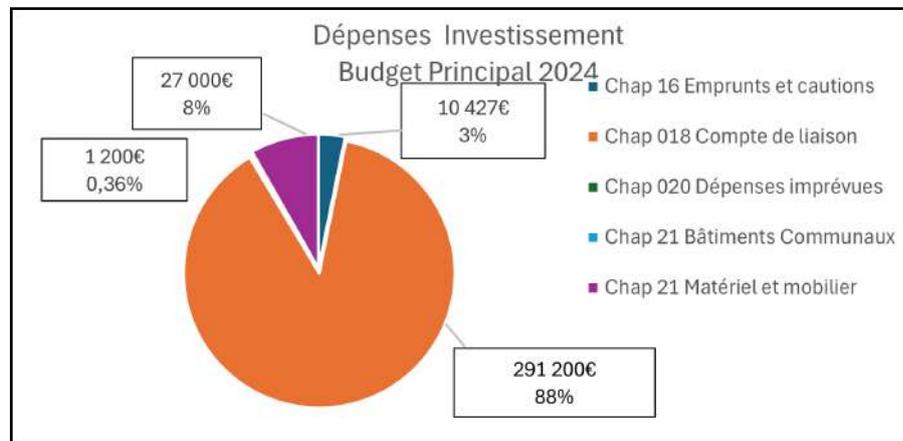


Budget Principal suite

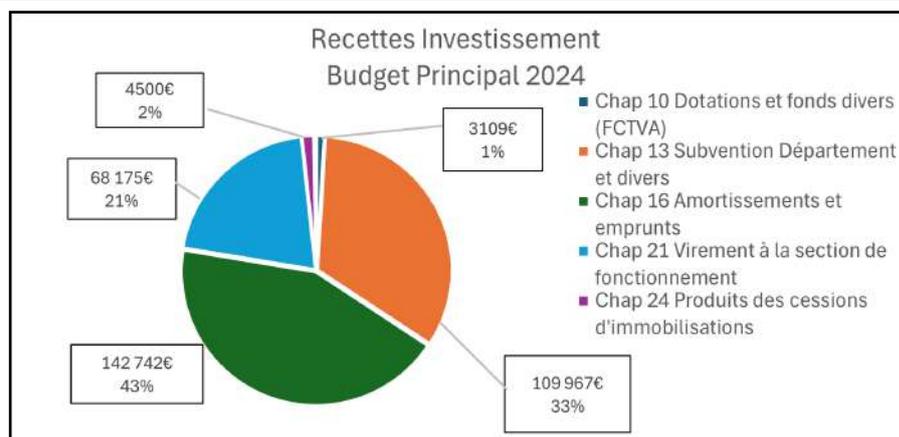
INVESTISSEMENT :

Le projet de rénovation énergétique de la Mairie est abandonné et celui du logement communal est maintenu pour 2025.

Dépenses Investissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	323 747 €	329 827 €	6 080 €			
Chap 16 Emprunts et cautions	14 391 €	10 427 €	-3 964 €	4,45%	3,16%	-1,28%
Chap 018 Compte de liaison	-	291 200 €	291 200 €	-	88,29%	88,29%
Chap 020 Dépenses imprévues	2 400 €	1 200 €	-1 200 €	0,74%	0,36%	-0,38%
Chap 21 Bâtiments Communaux	4 000 €	-	-4 000 €	1,24%	0,00%	-1,24%
Chap 21 Matériel et mobilier	33 066 €	27 000 €	-6 066 €	10,21%	8,19%	-2,03%
Chap 21 Réhabilitation Mairie Logement Communal	269 890 €	-	-269 890 €	83,36%	0,00%	-83,36%



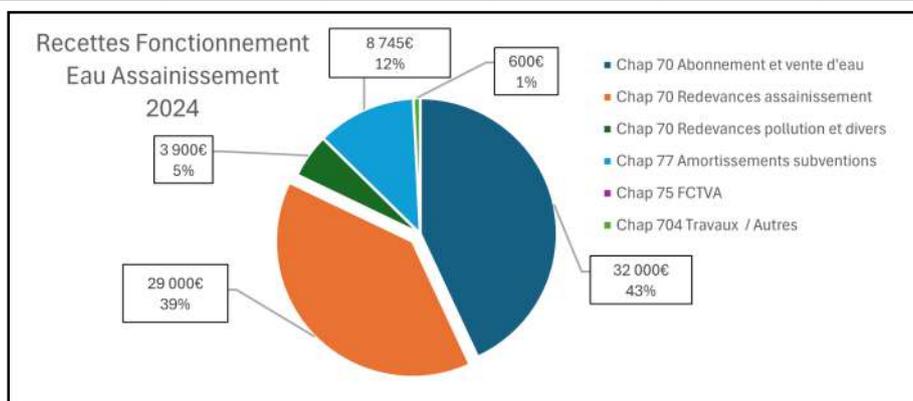
Recettes Investissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	273 590 €	329 595 €	56 005 €			
Chap 10 Dotations et fonds divers (FCTVA)	5 401 €	3 109 €	-2 292 €	1,97%	0,94%	-1,03%
Chap 13 Subvention Département et divers	182 284 €	109 967 €	-72 317 €	66,63%	33,36%	-33,26%
Chap 16 Amortissements et emprunts	85 905 €	142 742 €	56 837 €	31,40%	43,31%	11,91%
Chap 21 Virement à la section de fonctionnement	-	68 175 €	68 175 €	-	20,68%	20,68%
Chap 24 Produits des cessions d'immobilisations	-	4 500 €	4 500 €	-	1,37%	1,37%
Chap 28 Amortissement des immobilisations	-	1 102 €	1 102 €	-	0,33%	0,33%



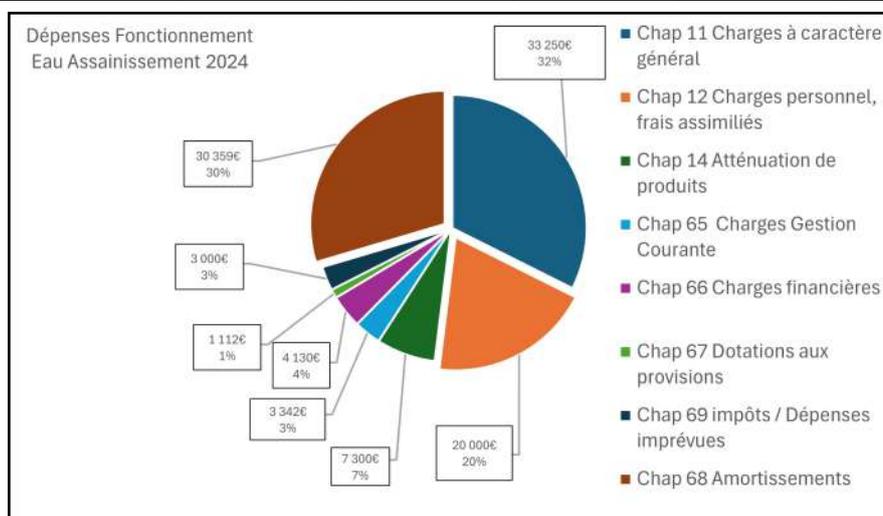
Budget Principal de l'eau et de l'assainissement

FONCTIONNEMENT :

Recettes Fonctionnement Eau Assainissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	76 489 €	74 245 €	-2 244 €			
Chap 70 Abonnement et vente d'eau	31 500 €	32 000 €	500 €	41,18%	43,10%	1,92%
Chap 70 Redevances assainissement	28 000 €	29 000 €	1 000 €	36,61%	39,06%	2,45%
Chap 70 Redevances pollution et divers	6 600 €	3 900 €	-2 700 €	8,63%	5,25%	-3,38%
Chap 77 Amortissements subventions	8 745 €	8 745 €	0 €	11,43%	11,78%	0,35%
Chap 75 FCTVA	1 044 €	0,07 €	-1 044 €	1,36%	0,00%	-1,36%
Chap 704 Travaux / Autres	600 €	600 €	0 €	0,78%	0,81%	0,02%



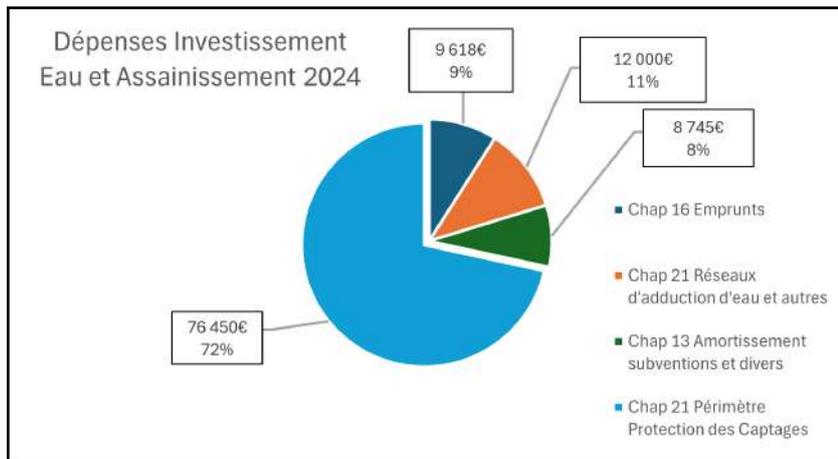
Dépenses Fonctionnement Eau Assainissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	102 490 €	102 493 €	3 €			
Chap 11 Charges à caractère général	33 100 €	33 250 €	150 €	32,30%	32,44%	0,15%
Chap 12 Charges personnel, frais assimilés	15 378 €	20 000 €	4 622 €	15,00%	19,51%	4,51%
Chap 14 Atténuation de produits	5 300 €	7 300 €	2 000 €	5,17%	7,12%	1,95%
Chap 65 Charges Gestion Courante	11 762 €	3 342 €	-8 420 €	11,48%	3,26%	-8,22%
Chap 66 Charges financières	4 250 €	4 130 €	-120 €	4,15%	4,03%	-0,12%
Chap 67 Dotations aux provisions	-	1 112 €	1 112 €		1,08%	1,08%
Chap 69 impôts / Dépenses imprévues	4 000 €	3 000 €	-1 000 €	3,90%	2,93%	-0,98%
Chap 68 Amortissements	28 700 €	30 359 €	1 659 €	28,00%	29,62%	1,62%



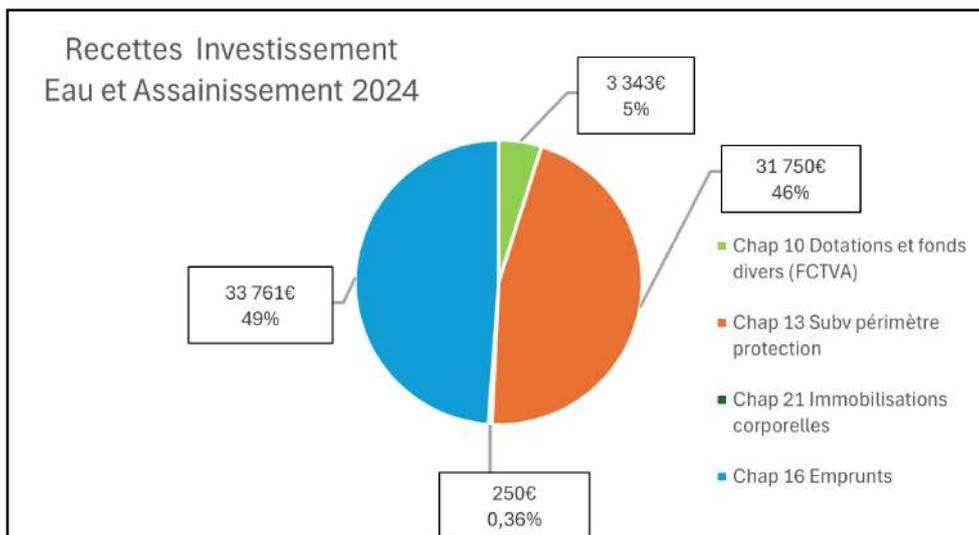
Budget Principal de l'eau et de l'assainissement suite

INVESTISSEMENT:

Dépenses Investissement Eau et Assainissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart en %
Total	97 345 €	106 813 €	9 468 €			
Chap 16 Emprunts	9 400 €	9 618 €	218 €	9,66%	9,00%	-0,65%
Chap 21 Réseaux d'adduction d'eau et autres	3 000 €	12 000 €	9 000 €	3,08%	11,23%	8,15%
Chap 13 Amortissement subventions et divers	8 745 €	8 745 €	0 €	8,98%	8,19%	-0,80%
Chap 21 Périmètre Protection des Captages	76 200 €	76 450 €	250 €	78,28%	71,57%	-6,70%



Recettes Investissement Eau Assainissement	2023	2024	Ecart	Répartition 2023	Répartition 2024	Ecart %
Total	57 066 €	69 104 €	12 038 €			
Chap 10 Dotations et fonds divers (FCTVA)	196 €	3 343 €	3 147 €	0,34%	4,84%	4,49%
Chap 13 Subv périmètre protection	31 750 €	31 750 €	0 €	55,64%	45,94%	-9,69%
Chap 21 Immobilisations corporelles		250 €	250 €	0,00%	0,36%	0,36%
Chap 16 Emprunts	25 120 €	33 761 €	8 641 €	44,02%	48,86%	4,84%



A.D.M.R. TARN ET MUSE
ASSOCIATION DE SERVICE A DOMICILE

ASSOCIATION LOCALE
ADMR TARN et MUSE:

Maison des Services à Castelnau:
16 Route d'Estalane
12620 Castelnau Pégayrols

Tel: 05 65 58 79 23

E-mail: tarnetmuse@fede12.admr.org

50%
de réduction
d'impôts

Chèque
Emploi
Service
Universel
ACCEPTÉ

Retraités

Jeunes

En couple

Célibataires

Handicapés

Actifs, etc...

L'ADMR, 1er réseau national et associatif de service à la personne, est bien plus qu'une simple association. En plaçant la proximité, la solidarité, la réciprocité, l'universalité et le respect au cœur de ses actions, elle s'engage auprès de chaque habitant, apportant un soutien précieux pour améliorer le quotidien de tous, de la naissance à la fin de vie, et en tissant un lien social essentiel.

L'essence de l'ADMR : des bénévoles engagés, proches de vous

À l'ADMR, les bénévoles jouent un rôle central et unique. Ils sont les premiers interlocuteurs, l'oreille attentive et bienveillante de chaque personne, incarnant véritablement l'âme de l'association. En tant que figures de proximité, ils répondent aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, qu'il s'agisse de visites de courtoisie ou de l'organisation de moments de convivialité. Leur présence et leur écoute attentive favorisent un climat de confiance et de réconfort pour tous. Chaque bénévole agit avec discrétion et bienveillance, créant un lien humain précieux et renforçant le tissu social local.

L'ADMR Tarn et Muse intervient sur cinq communes. Elle met à disposition des habitants un service d'aide et d'accompagnement à domicile, répondant aux besoins spécifiques des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces services visent à offrir un soutien de proximité, essentiel pour maintenir le lien social et la qualité de vie de tous.

A OUI S'ADRESSER? Les bénévoles qui encadrent l'association sont là pour vous aider à répondre à vos questions et à élaborer vos différents dossiers :

Présidente: Mme ROYER Marie-Claude. Viala du Tarn Tel: 06 88 88 70 59

Vice-Président: Jean-Claude FOURNIER. Montjoux Tel: 06 85 05 16 14

Trésorière: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72

Responsable Ressources Humaines: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Responsables: (Référénts comunes)

Castelnau Pégayrols: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Saint Beauzély: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72 ou

Mme CAZES Colette Saint-Beauzély. Tel: 06 51 70 56 39 ou

Mme PONS Monique Tel: 06 85 37 80 62

Mme COFFY Marie-Christine (Azinières). Tel : 06 73 50 54 17

Mme ADDA Annie. Tel : 06 63 97 38 35

Viala du Tarn: Mme ROYER M.Claude. Tel: 06 88 88 70 59 ou Mme

Fabre Arlette sur le Viala Tel: 06 11 68 25 54

Montjoux: M. FOURNIER J.Claude Tel: 06 85 05 16 14 ou

Mme Nadine ANDRIEU Tel: 06 34 95 78 73



BUDGET Communal pour les jeunes

Aide aux sports et à la culture

La participation de la commune pour les activités est accordée pour les enfants de 6 à 16 ans sur présentation du justificatif d'adhésion ou de la licence (Gymnastique, Hand-Ball, Football, Rugby, Natation, Escalade, Musique, Dessin...).

Montant Licence /Adhésion	Montant participatif de la commune en 2023-2024	Montant participatif de la commune en 2024-2025
Cotisation ≤ à 150 €	41€	41€
Cotisation entre 151 € et	52,50€	52,50€
Cotisation ≥ 300€	64€	64€

Aide pour la cantine scolaire

La commune participe aux frais de cantine scolaire pour les enfants du primaire.

Le prix du repas pour les enfants non domiciliés sur la commune de Millau s'élève à 5,95 €.

L'aide de la Mairie varie en fonction des revenus de la famille selon le barème suivant. Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000, le repas reviendra à 1€.

Tarif scolarité par enfant année 2024/2025

Pour l'école de la Calendreta : 4 enfants sont scolarisés

- Ecole maternelle : 1 260€ au lieu de 950€ en 2023/2024

- Ecole primaire : 503€ identique à 2023/2024

Pour l'école 'Les Amandiers' de St Georges de Luzençon :

- 2 enfants scolarisés en 2024/2025 pour un montant de 1100€ par enfant

Vie Associative

Comité d'Animation Comprégnac :

Année tranquille pour l'association qui va son chemin comme un cinquantenaire (déclaré en Sous Préfecture de Millau le 3 juin 1973) qui se porte bien. Si le nombre de membres est en baisse, ceux qui restent ont envie de perpétuer tout ce qui a été initié auparavant. La participation à la Fête des Associations, le repas estival, le quinquennal (gros succès mais où étaient les habitants de la commune ?), la Fête de la Truffe autant de manifestations organisées ou co-organisées par le CAC.

L'annulation de la grillée de châtaignes, offerte gracieusement à tous les habitants du village, a été un crève coeur, mais la gratuité ne doit pas être le seul motif pour attirer les habitants !!! Pour nous l'essentiel est de se retrouver, pour ceux qui le souhaitent, le plus souvent possible, maintenir le lien et nos traditions, en faire profiter tous ceux qui le veulent et voir, avec eux, pour avancer. Vaste projet mais oh ! combien exaltant.

Contacts : Roger LAFON

Association des Trufficulteurs de l'Aveyron :

Une association qui maintient le cap avec près de 180 adhérents et qui se renouvelle notamment avec l'implication de plus en plus de jeunes qui se lancent dans la culture de la truffe, difficile, mais passionnante. Toujours en pointe pour l'organisation de journées de formation, de visites de plantations ou à la Maison de la Truffe, de démonstrations sur le terrain, l'ATA et son Conseil d'Administration travaillent en étroite collaboration pour faire vivre et évoluer l'association. A noter pour 2024 : participation au salon du Chocolat à Millau le 3 mars ; interview et reportage de TF1 le 8 mars à la plantation pilote et à la Maison de la truffe, et pour fédérer encore un peu plus les adhérents : la fabrication de cadres pour truffiers « à la chaîne » à la salle des fêtes à 2 reprises. Pour la Maison de la Truffe, toujours le même engouement des amateurs de ce champignon qui nous permet de rencontrer chaque année des visiteurs de tous les continents, eh oui ! Quant ils repartent, c'est toujours avec un petit bout de Comprégnac (une truffe et de la documentation) qui va à l'autre bout du monde... Faire connaître la truffe et avec elle, Comprégnac, c'est déjà un succès pour nous.

Contacts : Mathieu RIVIERE, Roger LAFON, Véro MORENO.



Tarnaval :

Tout le monde sur le pont en 2024. Comme chaque année, toute l'équipe de Tarnaval s'est mobilisée pour inviter les habitant.e.s de Peyre et Comprégnac à nos animations et festivités au gré des saisons, parmi les nombreuses activités proposées par les Associations de la commune. Début Mai, Tarnaval a participé activement à la réussite de la journée de la Fête des Associations. Les pains cuits au four de Peyre sont partis « comme des p'tits pains » au Comptoir de Cécile. Les bénévoles se sont activés dès la veille au soir (corvée de bois, veille du feu, apéro) pour la réussite de cette journée. Puis en Juin, notre Galeriste Marie a mis en place l'exposition « Que fabrique mon voisin ? » De belles oeuvres présentées dans l'église troglodytique par 7 artistes des 2 villages. Merci à eux également pour l'animation durant toute cette semaine auprès des touristes, nombreux à cette saison. En Juillet, comme chaque année, la traditionnelle et incontournable Fête du pain. 2 fournées de pain, un aligot/saucisse géant réalisé par notre chef Georges, ont été nécessaires pour satisfaire les nombreux bénévoles et touristes, accompagnés par un orchestre éclectique qui nous a fait danser jusque tard dans la nuit. Enfin, en ces jours d'automne, Tarnaval invitait à partager la Fête de la soupe cuite dans le four à pain de Peyre. Rien de mieux pour lutter contre la morosité, les dépressions saisonnières et autres misères qu'une chaude et amicale soirée de partage. TARNAVAL vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année. Et à l'année prochaine pour de nouvelles agapes.

Contacts : 06 07 09 90 57 ou tarnavalasso@gmail.com

L'Echo des Avens :

L'Echo des Avens a fêté son 35^{ème} anniversaire en septembre 2024. On ne présente plus cette joyeuse fanfare festive, dont le siège social est à Comprégnac, et qui est reconnaissable à ses tenues rouge et jaune et à ses arrangements originaux.

Parmi la trentaine de sorties de cette année, les temps forts restent le Carnaval de Millau (23 mars), que l'Echo des Avens peut être fier d'avoir contribué à faire renaître en l'an 2000, et les JAMS de Saint-Georges de Luzençon (23/25 août), qui ont rassemblé 8 fanfares et plus de cent musiciens bénévoles sur le thème du « Paradis ».

L'Echo des Avens a animé la fête des associations de Comprégnac le 8 mai. C'est aussi un des groupes qui composent la Grande Fanfare, qui a joué devant l'EpiC le 22 juin pour son premier anniversaire. Et sa prestation dans les rues du village le soir d'Halloween (31 octobre) n'est pas passée inaperçue !

L'Echo des Avens a ouvert en septembre une nouvelle session de l'Ecole Nationale de Basses de Comprégnac, tous les lundis à 17h30, rue du Tioulas, pour tous niveaux, destinée à former une nouvelle génération de tubistes et sous-bassophonistes.

Pour tout renseignement : contact@echodesavens.fr

06 72 15 59 23 – papetmonier@orange.fr

www.echodesavens.fr



Tambourfanfare :

TAMBOURFANFARE est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (J.O. du 3/12/2012), qui a pour objet « La promotion d'échanges culturels musicaux entre le Sénégal et la France » au moyen de :

- l'animation d'un ensemble appelé "Tambourfanfare" associant chants et instruments traditionnels africains et instruments à vent de fanfares festives du sud de la France
- la création d'un répertoire commun sur la base de compositions et d'arrangements originaux
- l'organisation de tournées de cette formation binationale en Afrique et en Europe, de spectacles, de stages, de fabrication et d'expositions d'instruments. »

Son siège social est fixé à Comprégnac, chez Philippe Monier, 4 rue du Tioulas.

L'ensemble Tambourfanfare, composé de 12 musiciens français (majoritairement issus de la fanfare « l'Echo des Avens ») et de 8 artistes sénégalais du Ngueweul Rythme (groupe de percussions traditionnelles), est parti en tournée au Sénégal du 25 décembre 2023 au 6 janvier 2024.

L'association Tambourfanfare a organisé une journée sénégalaise à la salle des fêtes de Comprégnac le dimanche 28 avril, avec la participation de la troupe théâtrale « les Avionneuses ».

Le 25 mai, le groupe est allé jouer à Sainte-Lumine de Clisson au Smöll Festival, rival bénévole et sans prétention de la grosse machine commerciale du Hell Fest.

L'association a participé, avec le comité de jumelage Millau-Louga, à l'organisation d'une soirée de gala (« Sénégal ») à Saint-Georges de Luzençon, le samedi 16 novembre, dont les bénéfices sont destinés à contribuer au financement d'une tournée des batteurs sénégalais du Ngueweul Rythme en France, prévue en été 2025 (sous réserve de l'obtention de visas).

Cie Tête d'ampoule :

L'association Cie Tête d'Ampoule a participé à l'événement de la fête des associations le 8 mai en proposant une fabrication de smoothie avec un vélo blender accompagné sur le rythme des vinyles worldmusic ainsi que des crêpes. Carnaval et spectacle : Elle a également participé au carnaval de Millau au sein du cortège en lien avec le CREA de Millau, avec une équipe de clowns, rencontrée et composée durant un stage. Au lendemain du carnaval, un spectacle de la fanfare clownesque « Irmaos esferovite » s'est déroulé dans la rue du Tioulas, le groupe est venu du Portugal à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la révolution des oeillets du 25 avril 1974. Le thème du Carnaval était la montée du fascisme. Stages, cabaret, fête de quartier La compagnie a proposée des stages clown sur Millau, une création de cabaret (en cours jusque mai 2025) et des événements comme la fête de quartier du 21 août 2024 en invitant Les Jongleurs d'Accordéon dans le cadre de leur tournée à vélo. Une année 2024 riche en propositions, ponctuée de rencontres et d'événements qui contribuent à la vie associative du village de Comprégnac et de ses alentours.

Contact : cietetedampoule@gmail.com / <https://cietetedampoule.wordpress.com/> / <https://www.facebook.com/cietetedampoule>

Tel : 07 53 15 20 99 / 07 82 74 03 56

Café couture Peyre :

Notre café couture a vu le jour en 2019 et nous sommes installés à la salle communale de Peyre.

Nos Cousettes bénévoles oeuvrent dans la joie et bonne humeur 2 jrs/ semaine lundi et jeudi matin.

Nous sommes dans le partage des connaissances, à l'écoute des autres et surtout dans des savoirs faire et de la solidarité..

Nous avons fait une exposition sur 2 weekends en Mai et avons reçu près de 1100 personnes.

Nos projets c'est une exposition en mai 2025 ainsi qu'une exposition à la vieille église de nos amies dentellières de toute la France et Belgique et de continuer notre activité dans la salle communale, nous avons actuellement 18 adhérentes.

Contact : Marie-Hélène Manguin. Tel : 06 18 29 03 60



Les Amis pour la Sauvegarde de Peyre :

Malgré une équipe très restreinte sur Peyre, l'association a participé à la fête des associations le 8 mai 2024 avec un stand de restauration rapide (grillades et sandwiches) et s'est également mobilisée pour St Christophe (saint patron de Peyre) qui a été fêté le vendredi 19 juillet 2024. Après la messe et le verre de l'amitié offert par la paroisse, la soirée s'est prolongée sous la Baume avec un repas convivial dans une ambiance toute estivale. Comme chaque année, au moment de Noël, le village de Peyre se pare de décorations originales et festives réalisées avec des matériaux qui n'épuisent pas Dame Nature.

Les mains habiles des bénévoles des Amis pour la Sauvegarde de Peyre ont oeuvré avec finesse et ingéniosité pour mettre en valeur le patrimoine exceptionnel du village et accueillir les nombreux visiteurs qui arpentent les rues en cette période de fêtes.

Le soir de nombreuses maisons illuminées semblent inviter à la fête, car les habitants ne sont pas en reste et décoorent leur pas de porte. Enfin tout en cheminant vers dans l'église paroissiale, grands et petits toujours émerveillés, découvriront la crèche traditionnelle (réalisée par les bénévoles de la paroisse St Jean XXIII des Grands Causses) s'étale dans toute sa splendeur et simplicité, dans l'ambiance des chants de Noël.

L'église a été ouverte du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 de 12h00 à 17h00.

Un grand merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre le village.

Contact : Angèle HATSCH-06 60 08 55 59

Station D 41 :

L'association culturelle Station D41 a clôturé l'année avec une messe animée en présence du doyen de la paroisse et de participants des différentes obédiences. L'église est au centre du village. Chacun des participants y a trouvé une place pour nous porter quelques bonnes paroles. Un bel instant de travail en commun et de fraternité.

Le 25 décembre à 17h30 les choristes et musiciens de Comprégnac ont effectué un « flash mob » à la cafétéria du premier étage de la maison de repos Saint-Anne à Millau apportant la aussi un instant de bonheur aux résidents et aux personnels.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 15 février à 18h30- salle du château, suivi d'une soirée « Musiques et Chants », salle Adrien, réservée aux membres de l'association.

Contact : Sandrine Strasser - Présidente

sandrinehappy12@gmail.com ou 05 65 62 35 82 ou 06 80 41 28 73

EPI-C :

Notre épicerie citoyenne a poursuivi son chemin avec un embellissement spectaculaire grâce à l'investissement des plus bricoleurs d'entre nous. Nous pouvons maintenant recevoir nos « clients » dans des locaux accueillants et chaleureux.

L'offre est de plus en plus diversifiée avec de nouveaux producteurs. Comme disait une vieille pub : on trouve de tout à la Samaritaine, et bien on peut ajouter à l'EPI-C aussi !

Le 22 juin, nous fêtons donc le 1er anniversaire de notre aventure. Ce fut l'occasion pour la collégiale de présenter son bilan. Une nouvelle équipe a pris le relais pour une nouvelle année.

Après l'acquisition d'un grand frigo professionnel en début d'année, une subvention de la Caisse d'Épargne a permis l'achat de deux vitrines réfrigérées et de deux ordinateurs.

Une année bien remplie donc et rythmée par divers joyeux événements : confection de galettes, Saint-Cochon, vide-greniers, Halloween ...

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour continuer cette belle aventure avec nous.

Petite précision : nous acceptons les chèques pour le paiement des adhésions et les recharges de votre compte.

Les membres de la Collégiale pour 2024-2025 : PAIRONNE Salomé - MANGUIN Marie Hélène - MORA Véronique - HAMLAOUI Ismaël - LAMBRECHT Mathieu



Retour en photos sur les travaux:



Travaux 2^{ème} partie de l'épicerie avec Yacine à l'œuvre dès le mois de Janvier 2024



Pose d'un Lavabo en Mars par Ismaël



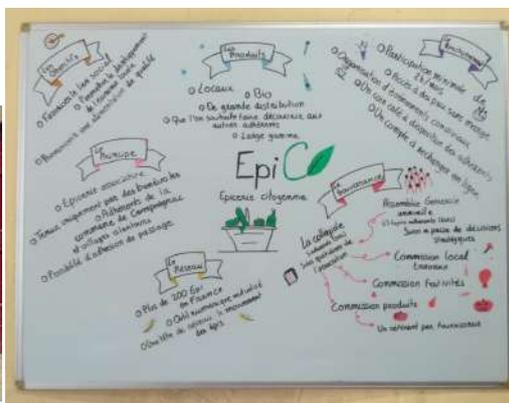
Repositionnement des frejailles avec Marie Odile, Marie Xavière et Allan



Réhabilitation de la partie chapelle avec enduit et chaux



Remise du Chèque Caisse d'Epargne le 17 Juillet



Création d'un tableau d'accueil par Salomé



Venue de notre député Mr Rousset le 10 Décembre

Le Mouvement des épis :

Pour fonctionner, l'épicerie participative de Comprégnac Epi-C s'appuie sur une plateforme de gestion web gratuite développée par l'entreprise Monépi qui a été labellisée en 2023 entreprise solidaire d'utilité sociale.

Notre épicerie s'apparente en réalité à un groupement d'achats associatif où les adhérents participent 2h par mois pour bénéficier de produits non margés. Elle fait partie d'un réseau de plus de 200 épiceries appelées Epi.

L'association **le Mouvement des Epi**s a été créée pour répondre aux besoins de structuration et de soutien du réseau des Épis.

Elle assure désormais l'accompagnement des Épis dès leur création, l'animation du réseau et le développement du concept d'Épi pour consolider le modèle économique.

Son action est complémentaire de celle de l'entreprise Monépi qui gère uniquement l'outil informatique.

Le membres du CA sont répartis dans toutes la France et le siège social se situe à Comprégnac lieu de résidence de la Trésorière !

INFO RESERVATION SALLE DES FETES :

Pour rappel la réservation se fait auprès de Mr Roger Lafon.

Contact : roger.lafon2@orange.fr

TARIFICATION SALLE DES FETES 2025

	Habitants et associations commune	Extérieurs (Habitants et associations)
1 jour salle seule	30	100
2 jours salle seule	50	200
1 jour salle et cuisine	60	150
2 jours salle et cuisine	100	300
1 jour salle et chauffage	60	150
2 jours salle et chauffage	100	275
1 jour salle, cuisine et chauffage	90	200
2 jours salle, cuisine et chauffage	150	375
Saint Sylvestre	150	500
Caution	250	500
Associations 1 week-end gratuit / an	puis tarif habitant	chauffage et cuisine payants

Vie locale

Bienvenue aux nouveaux habitants

Céline DEMYER et ses fils Alba et Martial rue des glycines à Comprégnac,
Gaëtan SCHAFF et Manon CAPDEVILA leur fils Maïlo Impasse de la Forge à Comprégnac,
Josiane JUAN rue des glycines à Comprégnac.

Baptême Républicain :

18 Mai : Nathan et Léo fils de Cindy BERTHOMIEU et de Joris ROUSSEL

Naissances 2024 :

7 Mars : à Millau Lévi fils de Mickaël VERNHETTES et de Sandy CARRILLO,
27 Mars : à Millau Alma fille de Mickaël PRADAYROL et de Celia GIUDICI,
24 Septembre : à Millau Rio fils de Luis CASTRO et de Flore GRASSART,
8 Octobre : à Clermont-Ferrand Emma fille de Steve BERTHOMIEU et d'Adeline ALIBERT,
23 Décembre : à Toulouse Charlie fille de Gabin BEDOS et d'Adeline MORENO

COMMUNE de COMPREGNAC

☎ 05 65 62 31 06

✉ compregnac.mairie@wanadoo.fr

ACCUEIL du PUBLIC

Lundi de 14h15 à 18h15

Mardi de 14h15 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Pour vos suggestions ou pour signaler un dysfonctionnement :

cahier en mairie ou message sur le **site officiel**

Retrouvez-nous sur le site de la Mairie

<http://www.compregnac12.fr/>



<https://www.facebook.com/plusbeauvillagede france>



Décès 2024 :

14 Mars : à Montpellier Emmanuelle DELTOUR à 43 ans,
22 Juillet : à Millau Paulette LAFON épouse SARROUY à 91 ans,
4 Septembre : à Millau Amédée TREILLET à 87 ans,
7 Septembre : à Laroque-D'Olmes (09) Félicie BARRET à 92 ans,
21 Septembre : à St Pierre d'Albigny (73) Arlette TIQUET épouse VIANO à 81 ans,
17 Novembre : à Castres (81) Annie RIVIE épouse MARTY à 91 ans.
15 Décembre : à Millau Pierre BANNES 91 ans.

Vos avis sur la vie de notre commune

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, pour faire avancer la vie de la commune.

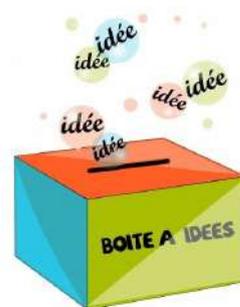
Nous vous rappelons que depuis 2022, il existe une boîte mail citoyenne dédiée à toutes vos remarques, les nouvelles idées des administrés sont les bienvenus pour alimenter nos réunions de travail sur les thèmes de l'environnement, l'écologie, la mobilité, les équipements, les travaux.

citoyens.compregnac@orange.fr

La boîte à idées est un outil permettant de servir l'intérêt général.

Ne seront recevables que les contenus allant dans ce sens.

Nous vous remercions d'avance de votre participation



Une liste de mail et un groupe WhatsApp ont été créés, si vous souhaitez y figurer, faites le nous savoir via l'adresse citoyenne ou par courrier.

Recensement 2025:

16/01 au 15/02/2025

Un Agent recenseur a été retenu en la personne de Mr Thierry Moreno qui sera présent sur notre commune et vous rendra visite entre le 16 janvier et le 15 février 2025.



Les employés municipaux et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.